

# Job Parilux, une usine de papier gâchée

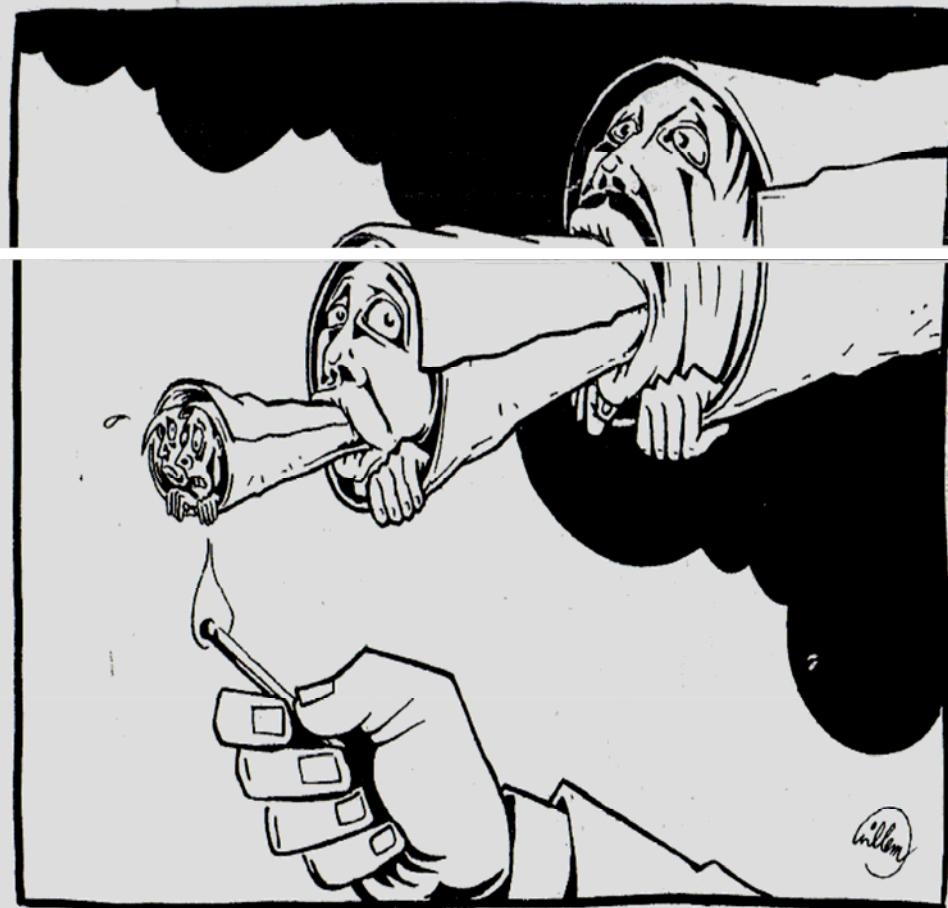
## Le holding qui avait racheté l'unité toulousaine a été «dessaisi» par le juge.

Toulouse,  
de notre correspondant

Les 300 salariés papeteriers toulousains de Job Parilux n'ont plus qu'à se les rouler. La pâte à papier n'arrive plus jusqu'au bord de la Garonne, où fument les cheminées de l'usine des Sept-Deniers. Depuis que Vincent Bolloré

a cédé pour 1 franc la société à un groupe contrôlé par un Saoudien, rien ne va plus. Et, depuis six mois, en fait de papier couché de luxe à renommée internationale, l'usine toulousaine de Job Parilux fait plutôt dans le brouillon.

Au point que le tribunal de commerce de Toulouse a dû prononcer le 29 septembre le redressement judiciaire de l'usine des Sept-Deniers et surtout le «dessaisissement» de Gecco-France, qui en contrôlait les installations. Pour prendre sa décision de virer le propriétaire, le juge avait à sa disposition quelques rapports, dont celui de l'inspection du travail, qui établissent le pillage en règle de l'entreprise par Gecco-France. Outre les salariés, cette affaire embarrasse aussi Vincent Bolloré. C'est en effet son groupe, Bolloré Technologies, qui a cédé JOB Parilux à Gecco au mois de mars contre le franc symbolique. L'unité toulousaine Job n'était déjà pas au mieux de sa forme quand le groupe Bolloré Technologies l'avait récupérée, il y a une dizaine d'années. Et le créneau industriel du papier couché de luxe n'étant pas sa spécialité, rien n'est venu, depuis, améliorer la situation. Pour sortir de l'impasse industrielle, Bolloré passait le 23 avril 1993 un accord avec le géant hollandais de la papeterie, KNP.



Ce dernier prenait le contrôle à parité avec Bolloré de JOB Parilux et assurait le management dans la perspective d'un rachat total à terme. Mais l'aventure allait tourner court. A la fin de l'année dernière, KNP préférait déclarer forfait: l'entreprise croulait sous les dettes, près de 65 millions de francs, sans pour autant retrouver la voie des bénéfices. Vincent Bolloré, soucieux d'apparaître comme un industriel consciencieux, vendait le gros des actifs immobiliers de Job Pari-

lux et recapitalisait l'entreprise, avec l'aide de KNP, à hauteur de 50 millions de francs. Il s'agissait «d'apurer les comptes» et de rendre la papeterie «présentable» à un éventuel racheteur. Deux candidats se sont alors manifestés du côté des Sept-Deniers. Le premier, Scheufelen, un grand nom de la papeterie allemande, présentait l'inconvénient, explique-t-on chez Bolloré, de ne s'intéresser qu'aux services de commercialisation et non pas à la production de

l'usine toulousaine. Le second candidat, Gecco Holding UK, une société de capitaux basée à Londres et dirigée par le Saoudien Youssef Malka, avait pour lui d'avoir réussi, toujours selon Bolloré, quelques jolis redressements d'entreprises. Il s'engageait surtout, et par contrat, à assurer au moins pendant douze mois ladite production. Bolloré Technologies, qui explique avoir perdu 32 millions de francs sur le seul début de l'exercice 1995, pouvait enfin s'en délester et partir

se recentrer sur l'essentiel de ses activités sans «rien avoir à se reprocher». Le groupe de Vincent Bolloré conserve par ailleurs d'importantes activités dans le papier et les films spéciaux (886 millions de chiffre d'affaires au seul premier semestre 1995). La vente pour 1 franc était donc conclue. Ce n'était, en fait, que le début d'une drôle de comédie financière avec un «amant» industriel caché dans le placard. Gecco Holding UK affiche à Londres un capital nominal de 1,5 million de livres

(près de 12 millions de francs), mais n'a en fait qu'un capital libéré de deux actions à 1 livre, soit à peu près 17 francs. Rien toutefois qui ne contrevienne à la législation anglaise en la matière. Pour traiter avec Bolloré Technologies, Gecco Holding UK a préféré créer une SARL, Gecco France, pour laquelle 50.000 francs pouvaient suffire. Gecco France confiait alors à un consultant, Patrick Fiebelmann, de Patrick Fiebelmann Investments, le soin... de trouver un partenaire in-

dustriel capable d'épauler l'unité toulousaine de Job Parilux.

Les choses n'ont pas traîné. Deux mois après le rachat, le 2 juin au registre du commerce de Mulhouse, Job Parilux se retrouve associé au grand méchant loup allemand Scheufelen pour tout ce qui concerne,

justement, la commercialisation, et dans des proportions léonines. Sur les 2.500 actions de Job-Scheufelen Association, Scheufelen en détient 1.875. Job Parilux 25 et Patrick Fiebelmann une bonne partie du solde. L'usine de production des Sept-Deniers qui, manifestement, n'intéresse pas l'investisseur saoudien, s'enfonce dans le rouge.

Curieux, les syndicats toulousains ont alors mis à jour les bizarreries comptables de Gecco France, qui, entre autres, faisait payer à Job Parilux les diverses études, voyages au long cours, frais d'hôtel et notes de téléphone de ses propres consultants. Quelques chèques de 200.000 francs ont été tirés sur les comptes de Job Parilux, avec la mention «annulé» inscrite sur les souches, laissant ainsi leurs bénéficiaires dans l'anonymat. Le tout pourrait atterrir bientôt sur le bureau du procureur de la République de Toulouse. Gecco France, selon les syndicats, n'aurait jamais été que le faux nez de Scheufelen, prêt à torpiller la papeterie toulousaine pour ne laisser subsister que le réseau commercial. «On ne pouvait pas savoir...», se morfond officiellement Bolloré Technologies. Le comité d'entreprise de Job Parilux, devenu soudain très suspicieux, n'en est pas convaincu. ●

GILBERT LAVAL